

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ATTRACTIF GUEPES

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: EU-0026673-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0030888-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	2
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ATTRACTIF GUEPES

Attractif Guêpes pour piège à guêpes

Subito Attractif concentré à diluer pour piège à guêpes

Attractif mouches

Attractif pour piège à mouches

Attractif frelons

Attractif frelons et frelons asiatiques

Produit piège à guêpes

Appât liquide pour piège à guêpes

Attractif guêpes et frelons

Activeur piège à guêpes

Recharge pour piège à guêpes, mouches et frelons

Attrape guêpes et frelons

Attrape mouches

Attractif concentré à diluer pour pièges à guêpes

Attrape guêpes frelons mouches

Appât guêpes mouches et frelons

Attractif Guêpes mouches frelons

Attractif Guêpes

Attractif Guêpes pour piège à guêpes

Subito Attractif concentré à diluer pour piège à guêpes

Attractif mouches

Attractif pour piège à mouches

Attractif frelons

Attractif frelons et frelons asiatiques

Produit piège à guêpes

Appât liquide pour piège à guêpes

Attractif guêpes et frelons

Activeur piège à guêpes

Recharge pour piège à guêpes, mouches et frelons

Attrape guêpes et frelons

Attrape mouches
Attractif concentré à diluer pour piège à guêpes
Attrape guêpes frelons mouches
Appât guêpes mouches et frelons
Attractif Guêpes mouches frelons

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SARL SPRING
	Adresse	ZI DU BOIS DE LEUZE 13310 SAINT MARTIN DE CRAU France
Numéro de l'autorisation	EU-0026673-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0030888-0000	
Date de l'autorisation	05/04/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	04/04/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Spring
Adresse du fabricant	4, rue Blaise Pascal, Z.I. du Bois de Leuze 13310 Saint-Martin-de-Crau France
Emplacement des sites de fabrication	4, rue Blaise Pascal, Z.I. du Bois de Leuze 13310 Saint-Martin-de-Crau France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	2326 - D-fructose
Nom du fabricant	Belgosuc nv
Adresse du fabricant	Industriepark 20 8730 Beernem Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark 20 8730 Beernem Belgique
Substance active	2324 - Jus de pomme concentré
Nom du fabricant	Agence Gadan Heugas
Adresse du fabricant	1200 route de Thouil 33141 Villegouge France
Emplacement des sites de fabrication	1200 route de Thouil 33141 Villegouge France
Substance active	1425 - Acide acétique
Nom du fabricant	Brenntag S.A
Adresse du fabricant	Avenue du Progrès 90 69680 Chassieu France
Emplacement des sites de fabrication	Avenue du Progrès 90 69680 Chassieu France
Substance active	2327 - Miel
Nom du fabricant	Famille Mary
Adresse du fabricant	Moulin de Beau Rivage 49450 Saint André de la marche France
Emplacement des sites de fabrication	Moulin de Beau Rivage 49450 Saint André de la marche France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
D-fructose		Substance active	57-48-7	200-333-3	48,819
Jus de pomme concentré		Substance active			1,924
Miel		Substance active	8028-66-8		1,54
Acide acétique		Substance active		200-580-7	1,577

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Attractant – Non-professionnels

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: vespula vulgaris
Nom commun: Guêpes
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: vespa cabro
Nom commun: Frelons européens
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Vespa velutina
Nom commun: Frelons asiatiques
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Musca domestica
Nom commun: Mouches domestiques
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Drosophila spp
Nom commun: Mouches du vinaigre
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Extérieur

-

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:
Utilisation dans des pièges par remplissage

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Remplir le piège avec 400 mL d'eau et verser 125 mL de produit
Produit efficace jusqu'à 3 semaines.
Dilution (%): 23.81% v/v
Nombre et fréquence des applications:
23.81 % v/v

Remplir le piège avec 400 mL d'eau et verser 125 mL de produit

Produit efficace jusqu'à 3 semaines.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille (PEHD) : 500mL

Bidon (PEHD) : 2,5 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation
- Accrocher ou placer le piège à un endroit protégé du vent. En cas de forte chaleur, suspendre le piège à l'ombre.
- Il est recommandé de réactiver le piège en le mélangeant après 15 jours.
- Une fois que le piège est rempli d'insectes morts, il peut être retiré ou remplacé si nécessaire.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION: si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Stocker à une température $>0\text{ °C}$ et $\leq 30\text{ °C}$
- Durée de conservation : 30 mois

6. Autres informations